



**SOLIDARITÉS
INTERNATIONAL**

NOTRE EXPERTISE

LES PROGRAMMES DE TRANSFERT MONÉTAIRE



Les Programmes de Transfert Monétaire (PTM) sont de plus en plus utilisés pour répondre aux besoins des populations dans des situations d'urgence, de post-urgence ou de reconstruction.

Les marchés jouent un rôle central dans la vie des populations pour l'approvisionnement en biens de première nécessité et comme source de revenus. Lorsque que les marchés sont fonctionnels, les transferts monétaires peuvent remplacer efficacement les aides en nature. Ils constituent un outil pertinent pour répondre à des besoins multiples – nourriture, eau, abris, éducation, santé, etc. – tout en respectant la dignité des personnes bénéficiaires à travers le libre choix de leurs priorités et en supportant l'économie locale. C'est pourquoi, on parle aussi de programmes basés sur le marché.

SOLIDARITÉS INTERNATIONAL intègre des études de marché dès la phase de diagnostic afin d'identifier la capacité du marché à répondre à la demande sans risque d'impacts négatifs, notamment d'inflation.

Depuis une dizaine d'années, SOLIDARITÉS INTERNATIONAL développe son expertise en mettant en œuvre de plus en plus de programmes de transfert monétaire et en participant aux différents réseaux de partage d'expérience.

ÉTAPE 1

RÉPONDRE A DES BESOINS DIVERSIFIÉS

Les marchés affectés lors d'une crise peuvent rapidement retrouver leur capacité à répondre à tout ou partie de la demande. Les besoins des ménages peuvent varier considérablement selon la façon dont ils ont été affectés mais aussi en fonction de leurs capacités, statut social, composition, handicap, etc. La flexibilité des Programmes de Transfert Monétaire permet d'adapter le support à cette diversification des besoins. Bien que la majorité des Programmes de Transfert Monétaire mis en œuvre par SOLIDARITÉS INTERNATIONALE soient orientés sur l'accès à la nourriture, cette approche est aussi utilisée pour faciliter l'accès à l'eau, aux abris, produits d'hygiène et articles ménagers, à la scolarisation, ou encore aux intrants agricoles et biens productifs, etc.



1 | RDC, PROVINCE ORIENTALE

LES FOIRES AUX COUPONS

Dans la Province Orientale, l'insécurité chronique entraîne des déplacements massifs de population dont les besoins varient selon les ménages. Depuis 2011, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE appuie la réinstallation de ménages déplacés (10 000 en 2014) à travers l'organisation de foires aux coupons. La valeur de chaque coupon est définie avec les populations concernées et en fonction des prix du marché. Des foires sont organisées et permettent aux personnes bénéficiaires d'accéder à des articles ménagers, matériaux de constructions, nourriture, intrants agricoles ou autres biens productifs. Cette approche en partenariat avec les commerçants locaux permet aux personnes de répondre à leurs priorités tout en dynamisant l'économie locale.

> Grâce aux foires, les populations bénéficiaires peuvent aussi choisir d'investir individuellement ou en groupes dans du capital productif.

2 | SOMALIE, RÉGION DE GÉDO

DES COUPONS POUR L'EAU

Dans cette région aride, les populations rurales souffrent régulièrement du manque d'eau. Depuis 2011, SOLIDARITÉS INTERNATIONALE met en œuvre un programme de coupons pour 11 000 ménages vulnérables en période sèche. Ce procédé leur permet d'accéder à de l'eau potable, tout en dynamisant l'économie de proximité ; les bénéficiaires des coupons s'approvisionnent auprès des marchands qui fournissent l'eau par camions citerne ou âniers.

> Le temps économisé pour la recherche d'eau permet aux femmes de réaliser des activités économiques, entretien du foyer, soins des enfants, etc.



ÉTAPE 2

CHOISIR LA MODALITÉ D'INTERVENTION

Au sein de SOLIDARITES INTERNATIONAL, les Programmes de Transfert Monétaire peuvent être mis en œuvre selon trois grandes modalités : 1) les **transferts monétaires inconditionnels**, 2) les **transferts monétaires conditionnels** – qui orientent l'utilisation ou l'obtention de l'aide – et 3) les **coupons** (marchandises ou monétaires) qui déterminent les lieux et les types d'achat. La modalité la plus appropriée est définie en concertation avec les populations en fonction des besoins, des objectifs du programme et des risques (sécurité, inflation...). Lorsque les conditions sont réunies, SOLIDARITES INTERNATIONAL favorise les transferts monétaires inconditionnels.

3 | MALI, RÉGION DE TOMBOUCTOU

TRANSFERTS INCONDITIONNELS ET INSECURITÉ

Depuis 2012, le Nord du Mali est touché par une crise alimentaire et sécuritaire. En 2013 et 2014, SOLIDARITES INTERNATIONAL a appuyé 2 500 ménages vulnérables durant les périodes de soudure alimentaire à travers un Programme de Transfert Monétaire inconditionnel en partenariat avec une institution de microfinance, en complément de distributions alimentaires. Avec cette aide, les personnes bénéficiaires ont pu résorber une partie des dettes accumulées ou limiter l'endettement à taux usurier, diversifier leur régime alimentaire mais aussi recapitaliser leurs outils de production vendus durant la crise.

> SOLIDARITES INTERNATIONAL a été la première ONG à mettre en œuvre un Programme de Transfert Monétaire suite à la crise dans le Nord du Mali.



4 | PHILIPPINES, PROVINCE DE LEYTE

TRANSFERTS CONDITIONNELS ET RECONSTRUCTION ÉCONOMIQUE

Fin 2013, le typhon Yolanda touchait de plein fouet l'archipel des Philippines et notamment l'île de Leyte. Dépendantes en majorité du cocotier, les populations se sont retrouvées amputées de cette source de revenu essentiel, le typhon ayant détruit presque 80% des cocotiers de la zone. Afin d'appuyer 3 000 ménages à relancer des activités économiques alternatives, un transfert d'argent conditionnel de 120 euros par ménage a été réalisé afin de pouvoir acheter les intrants nécessaires. Ce transfert était conditionné par la réalisation d'un business plan par chaque ménage bénéficiaire en fonction de l'activité choisie (agriculture, élevage, petit commerce ou encore transformation agroalimentaire).

> Suite aux activités de déblaiement, le PTM a permis à des familles de relancer leur activités économiques et diminuer leur dépendance à l'assistance humanitaire.



ÉTAPE 3

TRANSFÉRER L'ARGENT

Une fois les besoins et les modalités d'intervention identifiés, le choix du mécanisme et de l'agent de paiement devient essentiel. Il n'existe pas de solution "idéale" pour effectuer les transferts monétaires et les options sont souvent multiples. Sous forme d'enveloppes, via l'ouverture de comptes bancaires, en passant par la téléphonie mobile, le choix dépend d'un ensemble de déterminants : acceptation par les populations, coût de transfert, fiabilité, sécurité, rapidité, etc. Dans des contextes de plus en plus fréquents de crises en milieux urbains, le recours à des institutions financières ou compagnies de téléphone se développe.

5 | BANGLADESH, DIVISION DE BARISA

LES TRANSFERTS PAR TÉLÉPHONIE MOBILE

Suite aux inondations qui ont touché le Sud du pays fin 2013, SOLIDARITÉS INTERNATIONAL a mis en œuvre un programme "Argent Contre Travail" pour réhabiliter les digues détruites et offrir un revenu aux ménages affectés. Un partenariat avec un opérateur téléphonique et une banque Bangladeshi a permis de verser les allocations sur un portefeuille électronique accessible auprès de n'importe quel agent bancaire, grâce à un code.

> Cette approche permet aux populations bénéficiaires de retirer leur argent où et quand bon leur semble.



6 | LIBAN, GOUVERNORAT DU NORD

LES TRANSFERTS PAR CARTE BANCAIRE

Plus d'un million de Syriens ont trouvé refuge au Liban depuis le début de la crise syrienne en 2012. Dans la région de Tripoli, SOLIDARITÉS INTERNATIONAL intervient auprès des ménages à travers un Programme de Transfert Monétaire inconditionnel. En coordination avec les acteurs humanitaires, les ménages bénéficiaires disposent d'un compte bancaire ouvert à leur nom et une carte de débit créditée tous les mois. Au cours des premiers mois, SOLIDARITÉS INTERNATIONAL a mis en œuvre des formations à l'utilisation de ces cartes et mis en place une hotline pour accompagner les bénéficiaires en cas de problème. Les ménages bénéficiaires peuvent ainsi retirer des espèces à leur convenance pour couvrir différents besoins, notamment les loyers, sans avoir recours à l'endettement ou réduire leurs dépenses alimentaires.

> En cas de problème avec leur carte bancaire, les bénéficiaires disposent d'une hotline qui fonctionne 7j/7.



CONTACTS :

- partenariats | partenariats@solidarites.org
 - département technique et qualité des programmes | technicaldepartment@solidarites.org
- www.solidarites.org